



TERMES DE REFERENCE

Consultance Référent·e Droits en Santé Sexuelle et Reproductive

FRANCE

Secteur d'activité : Santé

Type de contrat : Prestation de service (consultance)

Durée : 12 mois (novembre 2025 – octobre 2026)

Localisation de la consultance : poste en télétravail avec des déplacements fréquents sur le terrain

Référence de l'appel d'offre : 25FRANCESSR

Clôture le 20/10/2025 à 22h (heure française)

1. Informations générales

1.1. Santé Sud

Santé Sud est une ONG internationale engagée pour le droit à la santé pour tous et toutes. Nos programmes sont conçus selon une méthodologie de santé publique fondée sur les droits et l'égalité de genre. Depuis 1984, nous agissons sans remplacer, en renforçant les capacités de nos partenaires locaux pour que chacun-e ait accès à des soins de qualité. Nos partenaires sont les acteur·rices des systèmes de santé (autorités publiques de santé, services de santé primaires et de référence), les autorités locales de nos régions d'intervention, les organisations de la société civiles engagées pour le droit à la santé et les populations.

Parce que tout le monde a le droit d'être bien soigné, nous construisons ensemble des systèmes de santé plus efficaces et vertueux et renforçons le pouvoir d'agir des populations sur leur santé.

Actuellement, Santé Sud conduit des projets en Afrique de l'Ouest, au Maghreb, à Madagascar et à Mayotte autour de 5 thématiques d'action : Lutte contre les maladies prioritaires ; Médicalisation des zones rurales ; Santé communautaire ; Santé, droits sexuels et reproductifs et égalité de genre ; Santé et développement infantile.

Depuis 2012, Santé Sud est une association du Groupe SOS.

1.2. Programmes de Santé Sud en DSSR

La santé sexuelle et reproductive et la promotion de la culture de l'égalité genre font partie des secteurs de spécialisation et priorités d'action de Santé Sud depuis plus de 30 ans. Selon ses modalités d'intervention, Santé Sud accompagne à la fois :

- (1) Le renforcement du continuum de soins pour les adolescent·es, les femmes, les nouveau-nés et les enfants par la mise en place de dispositifs de formation et d'accompagnement visant le renforcement des capacités des professionnel·les de santé et des établissements de santé publics à dispenser des soins de qualité, bienveillants et respectueux des droits des patient·es.
- (2) Le renforcement des connaissances, attitudes et pratiques des populations, notamment les femmes et les adolescent·es, concernant la santé et les droits sexuels et reproductifs, à travers le partenariat et le renforcement des capacités des Organisations de la Société Civile à mener des actions de sensibilisation et de plaidoyer
- (3) Les autorités sanitaires dans la définition de politiques publiques et d'environnements favorables à la santé et aux droits sexuels et reproductifs pour les populations, et dans l'implication dans les activités de renforcement du continuum de soins afin de pérenniser les actions entreprises.

Santé Sud place les usager·ères au centre des dispositifs de santé et encourage la prise en compte des besoins spécifiques de chaque individu (y compris les personnes vivant avec le VIH, les personnes LGBTIQIA+, les travailleur·ses du sexe ou les personnes en situation de handicap). En positionnant les individus comme acteurs de leur propre santé, Santé Sud souhaite renforcer l'autonomie, la justice et l'égalité de genre.

Les programmes en santé sexuelle et reproductive conduits par Santé Sud s'articulent autour du renforcement du parcours de soins de la femme enceinte et du nouveau-né. Dans le cadre

de l'intégration des services de santé, ces programmes peuvent inclure i) la lutte contre la malnutrition et/ou ii) la lutte contre la transmission des infections des parents vers les enfants, notamment le VIH/SIDA.

- ⇒ Madagascar : projets de renforcement de la santé et des droits sexuels et reproductifs en milieu rural auprès de sages-femmes installées en cabinets d'accouchement en milieu isolé (régions Analamanga et Ambanja).
- ⇒ Mauritanie : projet de triple élimination de la transmission verticale du VIH, de la syphilis et de l'hépatite B (régions Nouakchott et Assaba)

L'ensemble des programmes incluent une dimension de lutte contre les violences gynéco-obstétriques (VGO) en formant les professionnel·les de santé aux techniques de soins non invasives et à l'accueil bienveillant et respectueux du droit des patient·es.

2. Position du·de la référent·e DSSR

Le·a référent·e SSR est rattachée à la référente santé basée au Siège.

Le·a référent·e SSR joue un rôle sur la démarche qualité en DSSR et en étroite collaboration avec la référente santé.

Il·elle travaille en lien avec les autres référent·es techniques du siège (expert·es) qui sont positionné·es i) sur la coordination et la qualité des soins (profil direction d'établissement de santé) ; ii) sur le genre et les violences basées sur le genre (profil spécialiste de la lutte contre les violences basées sur le genre)

En fonction des profils des candidats qui se positionneront sur cet appel d'offres et de leur disponibilité, Santé Sud est susceptible de recruter plusieurs référent·es SSR auprès desquels seront répartis les projets et le nombre de jours.

3. Objectifs de la mission

Construction, pilotage et suivi-évaluation d'une méthodologie de formation en SSR

- Concevoir une méthodologie de formation et co-construire avec les équipes sur le terrain ses outils opérationnels (modules de formation, supports de formation, questionnaires pré-post formation, protocoles de soins, fiches de tâches, conduites à tenir, etc.) pour le renforcement des compétences des agents de santé SSR
- Former et accompagner en continu les équipes terrain de Santé Sud à la mise en œuvre de cette méthodologie et à l'appropriation des outils opérationnels
- Au besoin, participer à la mise en œuvre de la méthodologie en appui/relai des équipes terrain
- Identifier les besoins en expertise technique complémentaire des projets et contribuer à leur mobilisation (recrutement, encadrement) -en lien avec la référente santé
- Superviser le renforcement de la qualité des soins en SSR des projets et assurer sa cohérence avec le pilotage général des projets en lien avec la référente santé
- Élaborer/améliorer des outils de suivi-évaluation/mesure d'impact (protocoles, grilles, etc.) afin de faire converger les méthodologies de suivi pour tous les projets intégrant une composante SSR

Accompagnement à l'élaboration et supervision des dispositifs de formation pour la promotion des DSSR

- Former et accompagner les équipes terrain aux enjeux techniques de promotion des SSR et de la prévention des VBG
- Accompagner les équipes terrain et/ou les partenaires dans l'élaboration des modules et supports de formation en promotion de la SSR
- Valider les contenus de formation et les messages techniques de sensibilisation/promotion SSR pour garantir la diffusion d'informations sûres et complètes en lien avec la référente santé

Capitalisation des méthodologies, outils et supports de formation en DSSR

- Appuyer le cadrage et la rédaction des documents de capitalisation des méthodes d'intervention des projets et des bonnes pratiques en DSSR
- Appuyer la capitalisation et le renforcement des outils existants dans une logique d'harmonisation, d'amélioration et de réplication des outils et pratiques
- Contribuer à la bibliothèque de formation réunissant l'ensemble des outils, supports, documents de cadrage, etc. pour le renforcement des acteur·ices terrain en DSSR

Appui au développement des projets DSSR

- Appuyer les équipes programme et pays pour la conception de nouveaux projets en DSSR (diagnostic technique, définition des modalités techniques d'intervention et des moyens de mise en œuvre nécessaires etc.)
- Contribuer à la formalisation d'une stratégie DSSR globale à Santé Sud et la formation interne des équipes en lien avec la référente santé

4. Profil(s)

Les diplômes suivants sont mentionnés à titre d'exemple. L'expérience professionnelle dans le domaine sera largement valorisée.

Formation :

- Diplôme en médecine gynéco-obstétrique, sage-femme, infirmier·ère avec une spécialisation en santé sexuelle et reproductive
- Master en santé publique ou dans un domaine connexe apprécié

Expérience :

- 5 ans d'expérience confirmée en maternité et/ou en PMI/PF
- Expérience de formateur·rice / formation de formateur·ices indispensable
- Expérience dans le domaine dans des pays à ressources limitées indispensable
- Expérience dans la prise en charge et l'accompagnement de survivant·es de VBG dans le parcours SSR très appréciée
- Expérience en organisation de service de santé (coordinateur·rice, cadre de santé, chef·fe de service) appréciée

Compétences requises :

- Capacités pédagogiques, de dialogue, d'écoute et de travail en équipe multiculturelle et pluridisciplinaire
- Capacité à concevoir, implémenter, dispenser et à évaluer des modules de formations
- Excellentes capacités organisationnelles (planification, mise en œuvre, suivi-évaluation)
- Excellentes capacités rédactionnelles en français.

- Capacités relationnelles : expression, négociation, diplomatie, rigueur, sens de l'empathie et mise en réseau
- Maîtrise des outils informatiques de base (Word, Excel, Power Point, Teams)

Les candidat·es retenu·es devront adhérer aux valeurs de Santé Sud et démontrer un engagement pour l'égalité de genre et les droits des femmes

5. Conditions

Les candidat·es sont prié·es d'envoyer les éléments suivants :

- CV détaillé présentant les expériences similaires
- Identité physique et fiscale du soumissionnaire (copie du registre de la chambre du commerce et du Numéro d'identification fiscal)
- Offre financière détaillée libellée en euros avec un tarif jour/homme
- Offre technique (1 page) précisant le **nombre de jours disponibles** dans les 12 mois de la prestation et le **nombre de missions terrain réalisables**.

Type de contrat : contrat cadre de prestation de service

Durée : prise de poste en novembre 2025 pour 12 mois

Lieu de travail : poste en télétravail avec des déplacements sur le terrain

Volume de jours-homme estimée : Le nombre de jours global dépendra des besoins de Santé Sud au cours de la période considérée et du nombre de formations et d'activités réellement exécutées par le/la prestataire.

A titre indicatif, il pourrait se situer autour de 120 jours par an, affectés de façon variable selon les mois et les missions prévues sur le terrain (selon le nombre de référent·es sélectionné·es)

Clause de non exclusivité : En cas d'ouverture de nouveaux projets et de non disponibilité de l'expert·e ou des expert·es retenu·es à assurer l'ensemble des accompagnements nécessaires, Santé Sud fera appel à d'autres consultants sur la même compétence.

Le contrat pourra donner lieu à plusieurs reconductions sur les années suivantes sur un cahier des charges et des conditions similaires (notamment en matière de montant contractuel).

La candidature doit être déposée via le formulaire dédié sur le site de Santé Sud, au plus tard le **20/10/2025 à 22h, heure française**.

A titre indicatif, les candidat·e·s seront sélectionné·e·s selon la liste des critères suivants :

1. CV
 - a. Formation
 - b. Expérience en service de santé
 - c. Expérience en pays à ressources limitées
2. Compétences
3. Disponibilité
4. Grille tarifaire
5. Alignement aux valeurs de Santé Sud

Seul·es les soumissionnaires présélectionné·es seront contacté·es.
Toutes les candidatures incomplètes seront automatiquement écartées.

Santé Sud se réserve le droit d'annuler l'appel à candidatures à tout moment du processus, ou de le déclarer infructueux.